

# PROJET PÉDAGOGIQUE

2024/2025



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



VERDUN SUR  
GARONNE  
ALAE  
JULES VERNE  
ET DAREYSSES



# SOMMAIRE

**A-PRÉSENTATION DE LA COMMUNE P.2**

**B-L'ORGANISATEUR P.4**

**C-LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE P.5**

**D-LES AXES ÉDUCATIFS DU PEDT P.5**

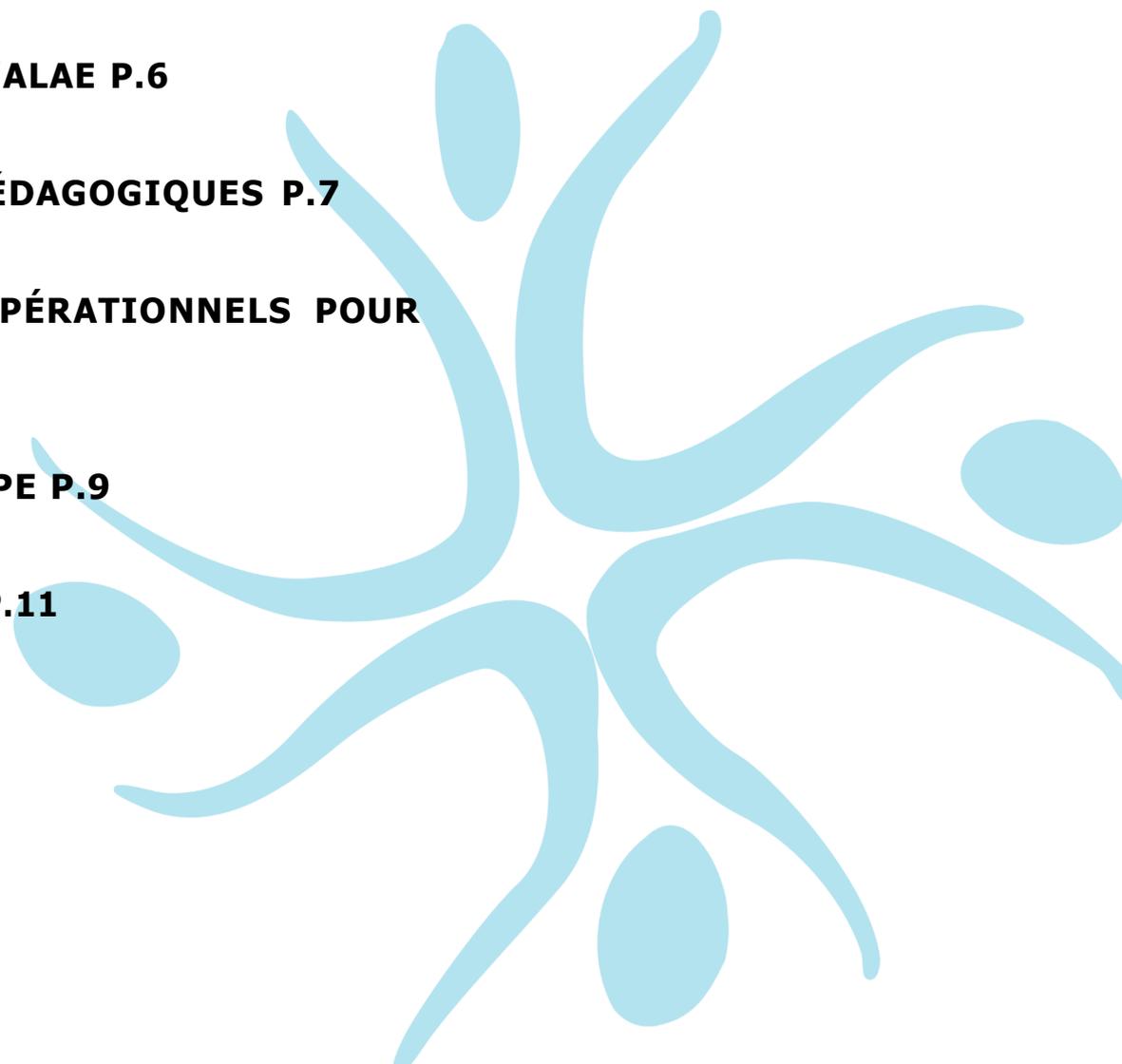
**E-LE RÔLE DE L'ALAE P.6**

**F-OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES P.7**

**G-OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR  
L'ÉQUIPE P.8**

**H-JOURNÉE TYPE P.9**

**I-EVALUATION P.11**



# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Verdun-sur-Garonne fait partie de la Communauté de communes Grand Sud Tarn & Garonne. Le village se situe dans le département du Tarn-et-Garonne, en Occitanie, dans le Sud-Ouest.

La commune d'une superficie de 36,26 km<sup>2</sup> se trouve à 26 km au sud-ouest de Montauban, à 40 km au nord-ouest de Toulouse et compte 4829 Verdunois en 2018.

Verdun-sur-Garonne était autrefois un port, le premier entre Toulouse et Agen, ses remparts sont imposants et donnaient à l'époque directement sur le fleuve Garonne. On peut d'ailleurs dire que Verdun est né de la Garonne.



L'existence de son port, ou plutôt ses ports car il y en a eu au moins deux, est connue depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Le port d'escale, pour la navigation fluviale, est cité à cette époque comme étant le premier après Toulouse dans le sens de la descente. L'importance de ce port s'est amenuisée avec la création du canal latéral, du pont et de la voie ferrée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sur un méandre de la Garonne, l'île de Labreille (qui tire son nom de l'occitan: littéralement zone humide). est d'un grand intérêt écologique. Cet espace naturel sensible s'étend sur 32 hectares.

C'est une zone humide plantée d'arbres est classée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique et elle est intégrée au réseau NATURA 2000.

Ce réservoir de biodiversité est un paradis pour la faune et la flore. Le site est conservé à son état sauvage, avec juste le discret coup de main pour le rendre accessible au public. Ici, place aux amoureux de la nature. Les véhicules motorisés en tous genres, 4X4, motos, etc, sont strictement interdits. Les sentiers de randonnées serpentent parmi les herbes hautes d'où émergent des bouquets de grande jussie (plante aquatique), armoise, ortie ; ils s'enfoncent entre peupliers, saules, frêne et noyers, sureau et fusain ; parfois, ils croisent hérons cendrés, canards colvert, pinsons, grives, libellules, chevreuils et ragondins. Ce lieu unique à la croisée des eaux fait également le bonheur des pêcheurs.

# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Verdun-sur-Garonne est composé de :

- 1 groupe scolaire (La fontaine)
- 1 école maternelle (Jules Verne) et 1 école élémentaire (Dareyesses)
- 1 Collège
- 1 crèche
- 1 Maison de Jeunes et de la Culture (M.J.C.)
- 1 médiathèque
- 1 cinéma
- 2 salles des fêtes (1 au centre-ville et 1 à Notre-Dame)
- 1 gymnase
- 1 salle multisports
- 2 stades
- 3 terrains de tennis
- 1 boulodrome
- 1 parc de Garonne avec un city-parc
- 1 Halle
- 2 Eglises (centre-ville et Notre-Dame)
- 1 château a présent privatisé

Verdun sur Garonne est composé de nombreuses associations. Nous comptons une quinzaine d'associations culturelles, une douzaine d'associations sportives, une Maison des Jeunes et de la Culture qui a elle-même une quarantaine d'activités proposées, ainsi qu'une vingtaine d'associations diverses. Dans tout cela, il y a pour les enfants de 0 à 17 ans une quarantaine d'activités ou associations proposées.



## Loisirs Education & Citoyenneté

*Grand Sud*

Dans le cadre d'un marché public, la commune de Verdun Sur Garonne a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

**LOISIRS** : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

**ÉDUCATION** : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

**CITOYENNETÉ** : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

**Nos objectifs** Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la construction d'une citoyenneté responsable et active. Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun. L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

### **Nos principes**

L'éducation à la citoyenneté repose sur l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être. La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect. Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

### **Notre finalité**

Participer à la transformation et au progrès social : - Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ; - Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ; - Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

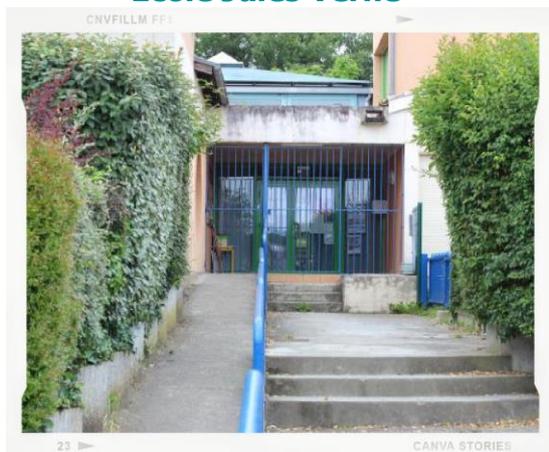
# LA POLITIQUE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE

Dans chaque école, les équipes enseignantes sont responsables de la mise en œuvre des objectifs et des programmes de l'école, tel que défini par la loi. Les orientations du projet d'école sont en cours de définition et seront axées autour de la citoyenneté et du «vivre ensemble».

Pour les deux écoles un directeur des activités périscolaires (ALAE) assurera la responsabilité pleine et entière de l'accueil périscolaire et notamment la mise en œuvre de la politique éducative de la ville.

Une articulation cohérente entre les pédagogies mises en œuvre durant les temps scolaires et les temps périscolaires sera recherchée.

**Ecole Jules Verne**



**Ecole des Dareysses**



## LES AXES EDUCATIFS DU PEDT

Le PEDT est fait en partenariat avec les écoles, la mairie et certaines associations. Il sert à cibler des besoins spécifiques pour chaque public (petite enfance : 0 3 ans, enfance : 3 11 ans et jeunesse : 11 18 ans). Ce PEDT est établi pour 3 ans, il est renouvelé jusqu'en 2025.

Les grands axes du PEDT sont :

- Favoriser la citoyenneté dans toutes les actions menées
- Développer l'ouverture culturelle
- Promouvoir les actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.
- Encourager la participation des parents dans les actions menées.

Afin d'aboutir à ces objectifs différentes actions ont été mises en place telle que :

- Le renforcement de la sécurité aux abords des écoles pour permettre l'accès à vélo ou à pieds des enfants et des parents.
- Pérenniser l'intervention des associations dans le temps périscolaire, ce qui favorise la découverte du milieu associatif local (l'école de rugby est venue pour faire découvrir cette discipline).
- Mise en place d'un Conseil Municipal Jeune (CMJ).

# LE RÔLE DE L'ALAE

L'accueil de loisirs associé à l'école est une structure qui organise l'encadrement des enfants le matin, avant la classe, pendant la pause méridienne et le soir après la classe. Il est déclaré ACCEM (ACCUEIL Collectif à Caractère Educatif de mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

## **-L'accueil :**

L'accueil doit favoriser un climat de confiance, d'échange harmonieux avec nos objectifs et de confiance entre parents, enfants et animateurs. Une réflexion importante sera réservée à cet effet lors des réunions de préparation afin de mettre

l'accent sur le rôle de chacun en tant que référent qui rassure, qui sécurise et qui offre un accueil de qualité permettant de prendre en compte les besoins des enfants .

Il s'agit de préparer l'enfant à passer une journée agréable, sereine, à être pleinement intégré dans le groupe et à avoir la place qu'il mérite.

## **-Les temps libres:**

Souvent l'enfant subit une organisation selon le choix et le goût des adultes donc ces temps courts mais forts sont destinés à favoriser l'autonomie de l'enfant en lui permettant de construire ses loisirs et de se ressourcer. Pour se faire, la surveillance ne doit pas être relâchée, l'animateur n'interviendra dans les jeux que si l'enfant en fait la demande, l'important est de savoir distinguer l'ennui et l'envie de ne rien faire.

## **-Les activités :**

Les activités sont un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation, accéder à l'autonomie et sensibiliser l'enfant à son environnement.

Ces activités émanent des projets d'animation préalablement préparés et basés sur des objectifs à long terme, lesquels favorisent l'implication de l'enfant et son intégration dans le groupe.

Le choix des activités proposées tout au long d'une même journée, permet d'obtenir un niveau croissant et décroissant d'intensité.

Le déroulement de la journée, préparé par un travail individuel ou collectif des animateurs, doit garder une certaine souplesse pour s'adapter aux réactions des enfants ou des facteurs extérieurs et ménager des temps libres.

-Les activités : moyens d'expression

La place accordée à l'enfant favorise son implication dans son propre choix.

-Les activités d'expression manuelle et artistique : permettront à l'enfant de développer son sens créatif et imaginaire en utilisant différentes techniques (support musical, mime, théâtre, expression corporelle, musique, décoration, peinture, poterie etc.).

-Les activités à partir du livre : lire, écouter, raconter, chanter permettront à l'enfant de développer ses facultés d'expression et son imagination. Développer et exploiter d'autres activités (sa mémoire).

-Les activités physiques : Le mot physique n'évoque pas uniquement les disciplines sportives (football, etc.), mais peut être aussi une initiation et une découverte d'une activité spécialisée, jeux aquatiques, jeux avec notions de volume intégrant des jeux de parcours et de ballon, motricité et l'éveil corporel.

-Les activités à l'extérieur : permettront d'utiliser l'espace, l'environnement et la découverte du milieu naturel sous forme de jeux (grands jeux, kermesse, jeux de piste...).

L'activité reste un soutien pour prendre plaisir, apprendre le vivre ensemble et le partage. Elle n'est pas obligatoire, elle reste au libre choix de l'enfant afin qu'il puisse vivre au mieux son quotidien et dans le respect du rythme de l'enfant.

## **I. Respecter le rythme de vie de l'enfant au quotidien**

### *a. Mise en place d'ateliers spécifiques en fonction des besoins physiologiques particuliers de l'enfant*

- Mise en place de pôles diversifiés (sportifs, manuels, calmes)
- Poursuivre l'aménagement d'espaces dédiés : intérieur, zone de jeux dans la cours
- Mise en place de ludimalles

### *b. Travailler la coéducation avec les différents partenaires*

- Favoriser les échanges avec les familles sur tous les temps d'accueil (établir un relais d'informations du jour concernant l'enfant)
- Mise en place de temps de concertation avec les enseignants et le directeur de l'école
- Accueil et entretien avec les familles en fonction des besoins
- Relai avec l'ALSH
- Participation de la direction à des réunions de suivi éducatif
- Travail permanent sur la communication auprès des familles : affichage régulier, (plannings, projets et manifestations), mise en place d'une « News letter », mise à jour du facebook et du mini-site
- Mise en place d'une carte mentale pour les petites sections et enfants à besoins spécifiques à destination de toute l'équipe pédagogique
- Mise en place de règles de vie communes en fonction de l'espace utilisé
- Travailler en lien avec le projet de l'école
- Réalisation de projets communs avec les parents d'élèves, l'écoles et les différents partenaires de la commune

### *c. Poursuivre le travail inclusif*

- Mise en place de règles de vie et de pictogramme sur les espaces de vie commune
- Proposition d'un lieu ressource ou de repos à chaque temps d'accueil
- Proposition d'outils de compensation pour permettre à l'enfant de vivre sa journée le plus agréablement possible (outils inclusifs, boites à émotions)
- Présence d'un animateur référent inclusion pour le suivi des enfants, le travail avec les familles et l'accompagnement des équipes à la démarche inclusive

## **II. Favoriser l'autonomie de l'enfant**

### *a. Permettre à l'enfant d'exprimer ses choix et ses envies*

- Mise en place d'outils et de moyens permettant de recueillir la parole des enfants (boite à idées)
- Possibilité pour les enfants de participer ou non à une activité et de choisir l'activité pratiquée

### *b. Construire un lieu sécurisant afin de permettre à l'enfant de se révéler*

- Ecoute et disponibilité des animateurs pour chaque enfant
- Mise en place d'un animateur référent par classe pour privilégier la relation animateur/enseignant et organiser le passage de relais.
- Mise en place d'un tableau pour présente dans les activités aux enfants

### **III. Sensibiliser l'enfant à son environnement**

#### *a. Faire découvrir à l'enfant son territoire et son patrimoine*

- Intervention d'associations culturelles et sportives du territoire.
- Temps d'échanges intergénérationnels
- Participation aux initiatives locales

#### *b. Mettre en place des actions autour du développement durable*

- Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire et au recyclage
- Mise en place d'un jardin pédagogique (potager, espace fleuries , hôtel à insectes )

### **IV. Favoriser le vivre ensemble**

#### *a. Sensibiliser à la citoyenneté*

- Mise en place de temps d'échange et de discussion entre enfants (activité feu de camps)
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'aspect citoyen

#### *b. Développer la notion d'engagement*

- Mettre en place des commissions d'enfants élus à chaque période avec une thématique différentes
- Participation à l'aménagement et la décoration de la cour de l'école

# L'ÉQUIPE D'ANIMATION

## Elle se compose:

- d'une coordinatrice
- de l'équipe de direction
- d'animateurs permanents
- ATSEM
- du personnel de service

Il nous semble très important d'intégrer le personnel de service dans l'équipe d'animation afin de mener certaines actions communes

## Les objectifs :

- Mise en place des temps de régulation, favoriser la concertation
- Avoir une cohésion de l'équipe
- Donner les moyens de progresser, évaluation, formation.
- Valoriser le respect des autres, la mixité, la tolérance
- Créer une dynamique de groupe en donnant à chacun sa place pour qu'il puisse s'investir davantage.
- Veiller à la sécurité physique morale et affective de l'enfant
- Etre objectif et effacer toutes sortes d'a priori
- Avoir une posture favorisant la citoyenneté.
- Acquérir les valeurs fondamentales de solidarité et de citoyenneté.
- Favoriser les relations avec les parents

## Organisation:

Les animateurs disposent de réunions afin d'assurer l'élaboration et l'évaluation des projets, et des temps de régulation pour favoriser la concertation.

Par ailleurs, afin de compléter la formation de chacun et faire évoluer les activités, l'équipe d'animation participe chaque année à la formation continue, stages, journées organisés.

### Faire équipe :

Ce qui réunit l'équipe, c'est le projet et ses objectifs. Seulement, atteindre ces objectifs seul est utopique, c'est pourquoi nous avons besoin de l'autre, de ses compétences, de son savoir-faire. Cela s'appelle l'esprit d'équipe ! Mais pour faire équipe, il est essentiel de savoir dans quelle direction nous allons aller et d'évaluer les méthodes employées pour y arriver.

- La mise en place de temps de réunion pour planifier le travail, •

La réflexion collective autour du projet pédagogique,

- Mise en place de projets d'animation,
- Être fort de proposition et ne pas hésiter à partager son point de vue, ses idées, ses besoins et ses envies.
- Mise en place du Petit Point Quotidien de 10 minutes (13h50-14h): avec l'équipe, avec le corps enseignants (temps de régulation).

### Travailler en équipe :

Il doit permettre un gain de temps et d'énergie. Cela nécessite notamment une répartition des tâches et des délégations. C'est également connaître et reconnaître l'autre dans ses capacités, ses difficultés et savoir lui proposer de l'aide et un soutien si nécessaire. Chacun doit être en capacité de s'adapter et de se questionner et éventuellement modifier et réexaminer ses pratiques.

- Répartition des tâches,
- Valoriser les compétences et savoir-faire de tous •

Soutenir et encourager les projets

- Ecouter et accueillir les avis des autres sans juger
- Elaborer des plannings d'activités en groupe.

### Penser l'équipe :

L'équipe, pour qu'elle existe et puisse répondre aux objectifs, se doit de fixer quelques règles de fonctionnement et réfléchir à ses méthodes de travail.

- Signature d'un contrat de travail unissant l'organisateur et l'animateur.
- Clarifier les rôles de chacun.
- Obligation d'assister aux réunions.
- Présence obligatoire à tous les temps de travail ou présenter le cas échéant un justificatif et prévenir l'équipe.
- Respect du droit du travail.



# JOURNÉE TYPE A L'ALAE

## matin



### A chacun son rythme

Les équipes privilégient un accueil individualisé. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s'« éveiller » à son rythme. Un adulte référent est disponible pour accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange, transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relais avec les enseignants.

7h30-8h20

### Les modalités d'accueil

Arrivée échelonnée des enfants entre 7h30 et 8h15. Pas d'inscriptions nécessaires au préalable. Les enfants sont pointés à leur arrivée. Accueil individualisé par pôles et par tranches d'âges. Une transition avec le corps enseignant se déroule de 8h15 à 8h20

## midi



### Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant

Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour articuler le temps de repas et les loisirs.

- Mise en place d'ateliers ouverts ;
- Des animations liées à des projets ;
- Des temps de relaxation, de retour au calme en fin d'accueil pour favoriser un retour en classe apaisé.

12h00-13h50

### Les modalités d'accueil

Les enfants inscrits à la cantine sont récupérés par un animateur dans les classes.

En fonction des services de cantine, ils sont dirigés soit en cantine soit sur un temps d'activité. Un passage aux toilettes est organisé avant et après le repas. Les plus petits partent en sieste.



## soir



### Découvertes et expérimentations

Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

16h00-18h30



### Les modalités d'accueil

A 16h, les enfants sont récupérés par les animateurs. Il y a un temps de goûter puis un temps d'activité, sur des pôles d'animations libres ou dirigés.

Pas d'inscriptions nécessaires. A 16h15, l'accueil ouvre et les enfants sont notés lors de leur départ.

Transversalité pédagogique avec l'équipe scolaire

# EVALUATION

**L'évaluation** c'est un moyen qui permet à chacun des acteurs du service de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience **des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation.**

Ces évaluations successives permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe pédagogique sur toute une période, mettant en évidence les objectifs fixé par ces projets qui ont été atteints, ceux pour lesquels il faut persévérer et savoir remettre en questions ses méthodes.

## Évaluation à plusieurs niveaux :

- avant : pour vérifier la faisabilité du projet
- pendant : pour ré évaluer les actions à mi parcours s'il y a lieu •
- final : permettant d'examiner les résultats

Elle se fera par le biais d'observations et de réunions avec l'équipe d'animation, les différents partenaires, la commune. S'y ajoutera les temps de bilan avec les enfants durant les temps d'activités.

Un outil de graduation sera proposé et utilisé au fur et à mesure de l'année pour évaluer les différentes objectifs

Pour exemple:



Rendre l'enfant acteur de son environnement	<u>Se repérer dans l'espace et le temps:</u>					
	Les espaces d'animation ont-ils été décoré et aménager?					
	Des rituels ont-il été mis en place?					
	L'affichage à t-il permet aux enfants de se repérer?					
	Des règles communes ont-elles été mise en place?					
	La mutualisation des locaux a-t-elle permis aux enfants de se repérer?					
	<u>Laisser le choix:</u>					
	Les projets et activités proposées aux enfants ont-elles été variées?					
	Y-a-t-il eu des projets d'enfants ?					
	Y -a-t-il eu des conseils d'enfants ?					
Y- a-t-il eu la participation des enfants aux commissions cantine?						
Des outils pour prendre en compte la parole de l'enfant ont-ils été crée?						

# AGENDA ANNUEL

Le souhait de l'équipe d'animation est de pouvoir intégrer et imbriquer les différents projets entre eux, en mettant en valeur la force du service et la transversalité entre les trois ALAE.

Elle souhaiterait également proposée des évènements plus ponctuels avec les familles autour de gouter communs/ de semaines à thème (semaine du livre, semaine d'un incroyable talent ...) mais aussi pouvoir participe aux actions communales.

Il est à noter que sur les évènements un peu plus ciblés, le souhait est de pouvoir recevoir un intervenant spécialisé dans un domaine à une période donnée.

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis.

voici quelque exemples

premier trimestre	second trimestre	troisième trimestre
mois de la laïcité	semaine de la petite enfance	la grande lessive/ Fête de l'enfance
forum des associations	Carnaval/ spectacle des aînées	évènements association locales
Les journées à thèmes	La quinzaine du livre	Les journées à thème

**TRANSVERSALITÉS DES PARTENAIRES: MAIRIE, ÉCOLE, PARTENAIRES SPÉCIFIQUES SELON LES THÉMATIQUES**



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



### **Siège interrégional :**

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE  
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44  
Mail : [contact@loisireduc.org](mailto:contact@loisireduc.org)  
[www.lecgs.org](http://www.lecgs.org)

### **Antenne d'Aix en Provence :**

Les Bureaux de l'Arche  
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE  
Tél. : 04 42 16 03 21  
Mail : [contact-sudest@lecgs.org](mailto:contact-sudest@lecgs.org)

